

ANNEXE A

FORMULE 1
(Règle 4)

COUR D'APPEL

ENTRE :

A, (demandeur) (demanderesse) appellant(e),
- et -

B, (défendeur) (défenderesse) intimé(e).
(ou selon le cas)

AVIS D'APPEL

SACHEZ qu'une motion sera présentée dès que possible à la Cour d'appel au nom du (de la) demandeur (demanderesse) A, au moyen d'un appel interjeté à l'encontre du jugement de Monsieur (Madame) le (la) juge _____ de la Cour du Banc de la Reine, du Centre de Winnipeg, rendu le _____ et déposé le _____, (jour) (mois) (année) (jour) (mois) (année),

dans lequel le (la) juge ordonnait ce qui suit :

- 1. _____
- 2. _____
- 3. _____
(selon le cas)

Dans le cadre de l'appel, il sera demandé au tribunal d'annuler le jugement de Monsieur (Madame) le (la) juge _____ et d'ordonner que l'action du (de la) demandeur (demanderesse) soit accueillie avec dépens, pour les motifs suivants :

- 1. _____
- 2. _____
- 3. _____
(selon le cas)

Une demande de transcription de la preuve ayant trait au jugement faisant l'objet d'un appel a-t-elle été faite auprès des services de transcription? Oui Non Non nécessaire

FAIT le _____ 20____.

NOM DES PROCUREURS DU (DE) L'APPELANT(E)

p.p. _____
(signature du procureur)

DESTINATAIRES : Registraire de la Cour d'appel
Défendeur (Défenderesse) B
Procureurs du (de la) défendeur (défenderesse)